

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Paris, le 13 JAN. 2010

DIRECTION DE L'ÉVALUATION  
DE LA PERFORMANCE ET DES  
AFFAIRES FINANCIÈRES ET  
IMMOBILIÈRES

Le préfet, secrétaire général

SOUS-DIRECTION DES  
AFFAIRES FINANCIÈRES

à

Bureau de la synthèse budgétaire  
et financière

Destinataires in fine

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
Stanislas CAZELLES  
Chef du bureau de la synthèse  
budgétaire et financière

Tél. : 01.40.57.91.18  
Télécopie : 01.40.57.56.95

N°  
10 - 073

**OBJET** : Budgétisation triennale 2011-2013  
**P.J.** : 1

A l'image du budget triennal 2009-2011, une nouvelle phase de budgétisation pluriannuelle débutera bientôt pour déterminer les budgets des trois années à venir 2011-2013. Les enseignements du précédent budget triennal nous conduisent à lancer dès maintenant les premiers travaux préparatoires de la prochaine programmation.

**1 - Cette budgétisation pour trois ans s'effectuera selon la procédure classique des négociations budgétaires qui s'étaleront de février à août 2010.**

Les arbitrages seront rendus par le Premier ministre dans des lettres-plafonds signées au début du mois de juillet. Ces lettres-plafonds détermineront notamment les réductions d'emplois pour la période 2011-2013. Il est donc probable que les trois exercices - budgétisation pluriannuelle, non-remplacement des départs en retraite, RGPP - aboutissent à un seul arbitrage global rendu à l'été prochain. Compte tenu de ces enjeux, il est particulièrement important que la préparation de cet exercice fasse l'objet du plus grand soin.

**2 - Il convient d'arrêter, dès à présent, quelques règles générales permettant de construire le « tendancier des dépenses » qui sera présenté par le ministère programme par programme en conférence budgétaire début février.**

Ce « tendancier des dépenses » sera ultérieurement utilisé par le ministère du budget pour élaborer un scénario de référence pour ses travaux internes de détermination des grandes lignes de l'équilibre budgétaire général à venir.

Le directeur de cabinet a retenu des règles de construction de ce tendancier qui s'inspirent de l'expérience de 2008 et des premiers échanges techniques que la DEPAFI a eus avec vos équipes de gestionnaires en novembre dernier.

#### En matière de dépenses de personnels

- Une simulation de masse salariale sera construite avec une économie de masse salariale évaluée sur le fondement des suppressions d'emplois proposées par le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur au directeur de cabinet du Premier ministre dans sa note du 25 septembre 2009. Vous trouverez leur ventilation par programme en annexe.
- Seront pris en compte les éléments de dérives automatiques - GVT, évolution du SMIC et des bas salaires... – les mesures générales annoncées par le ministre en charge de la fonction publique, le règlement d'éventuels contentieux en cours, ainsi que l'ensemble des mesures catégorielles en faveur desquelles les ministres de l'intérieur et de la défense se sont déjà engagés.

#### En matière d'investissement, de fonctionnement et d'intervention

- La norme d'évolution à zéro valeur sera réservée aux dépenses de fonctionnement courant. Les autres dépenses de fonctionnement seront présentées selon leur norme d'évolution propre (loyers, carburants...);
- Les investissements récurrents (entretien immobilier, renouvellement du parc de véhicules, armement...), considérés comme une dépense automatique, seront distingués des investissements exceptionnels pour lesquels ne seront pris en compte que la couverture des engagements antérieurs. Les demandes d'engagements nouveaux seront présentées dans les phases ultérieures de budgétisation;
- La distinction réalisée pour les investissements sera également réalisée pour les dépenses d'intervention, principalement pour la mission *Outre-mer*.

Ce tendancier sera mis en regard de l'annuité 2011 de la loi de programmation des finances publiques, et des annuités 2012 et 2013 du projet de LOPPSI.

#### **3 – L'élaboration des tendanciers devra être terminée fin janvier.**

Les supports informatiques nécessaires à l'élaboration de ces tendanciers seront transmis dans les prochains jours aux gestionnaires des programmes.

Compte tenu des enjeux que revêt cette première étape de la budgétisation triennale 2011-2013, je saurai gré aux responsables de programme de veiller à la transmission à la DEPAFI de ces tendanciers d'ici le 27 janvier.

Le secrétaire général

Henri-Michel COMET

**Destinataires pour attribution :**

- Le Général Gilles, directeur général de la gendarmerie nationale ;
- Monsieur Frédéric Péchenard, préfet, directeur général de la police nationale ;
- Monsieur Alain Perret, préfet, directeur de la sécurité civile ;
- Monsieur Vincent Bouvier, préfet, directeur général de l'outre-mer ;
- Monsieur Christophe Mirmand, préfet, directeur de la modernisation et de l'administration territoriale ;
- Monsieur Bernard Schmeltz, directeur des ressources humaines.

**Destinataires pour information :**

- Monsieur Jérôme Filippini, directeur des systèmes d'information et de communication ;
- Monsieur Eric Jalon, directeur général des collectivités locales

**Hypothèse de suppressions d'emplois pour l'élaboration du tendancier 2011-2013**

	2011	2012	2013
Administration territoriale	699	452	473
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	68	72	65
Police nationale	1148	1088	1106
Gendarmerie nationale	960	1025	1021
Intervention des services opérationnels	22	15	16
<b>Total ministère</b>	<b>2897</b>	<b>2652</b>	<b>2681</b>

ETPT